

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 06/25 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES SIEGEANT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

SEANCE DU 24 MARS 2006

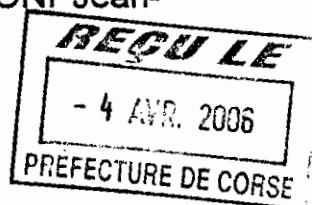
L'An deux mille six et le vingt quatre mars, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Camille de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALIBERTINI Rose, ANGELI Corinne, ANGELINI Jean-Christophe, BIANCARELLI Gaby, BUCCHINI Dominique, BURESI Babette, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA-VELLUTINI Dorothée, DELHOM Marielle, DOMINICI François, FILIPPI Geneviève, GALLETTI José, GORI Christiane, GUAZZELLI Jean-Claude, GUERRINI Christine, GUIDICELLI Maria, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI-PADOVANI Hélène, LUCIANI Jean-Louis, MARTINETTI Jean-Charles, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, MOZZICONACCI Madeleine, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, PROSPERI Rose-Marie, RICCI Annie, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SISCO Henri, STEFANI Michel, SUSINI Marie-Ange, TALAMONI Jean-Guy

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. de ROCCA SERRA Camille
Mme ALBERTINI-COLONNA Nicolette à Mme COLONNA-VELLUTINI Dorothée
M. ALESSANDRINI Alexandre à M. DOMINICI François
Mme ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique à M. GUAZZELLI Jean-Claude
M. BIANCUCCI Jean à M. TALAMONI Jean-Guy
Mme BIZZARI-GHERARDI Pascale à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette
M. CECCALDI Pierre-Philippe à Mme LUCIANI-PADOVANI Hélène
Mme COLONNA Christine à Mme NIVAGGIONI Nadine



M. MARCHIONI François-Xavier à M. CHAUBON Pierre
 Mme NATALI Anne-Marie à Mme SUSINI Marie-Ange
 M. PANUNZI Jean-Jacques à Mme MATTEI-FAZI Joselyne
 Mlle PIERI Vanina à M. LUCIANI Jean-Louis
 Mme RICCI-VERSINI Etienne à M. LECCIA Jean-Pierre
 Mme SCIARETTI Véronique à Mme PROSPERI Rose-Marie
 Mme SCOTTO Monika à Mme RICCI Annie
 M. SIMEONI Edmond à M. ANGELINI Jean-Christophe.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002/92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le décret n° 85.924 du 30 Août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE les désignations de personnalités qualifiées siégeant dans les conseils d'administration des collèges de Vico et de Luri, modifiant les désignations effectuées par délibération n° 04/253 AC en date du 28 octobre 2004, précisées ci-après :



Etablissement	1 ^{ère} personne qualifiée proposée par le chef d'établissement à l'IA	Décision de l'Inspecteur d'Académie	Avis de l'Assemblée de Corse	2 ^{ème} personnalité proposée par le chef d'établissement à la CTC	Décision de l'Assemblée de Corse
Collège de Vico	Mme CIAVALDINI Muriel Chef d'établissement à la Poste de Vico	Favorable	Favorable	M. PADRONA Jean-Olivier Commerçant à Sagone	Favorable
Collège de Luri	Mme RAFFAELLI Amélie Animatrice à Luri	Favorable	Favorable		

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 24 mars 2006

Le Président de l'Assemblée de Corse,


Camille de ROCCA SERRA

